

LE TEMPS

L'invité Vendredi 22 novembre 2013

Le libre-échange est bénéfique aux droits de l'homme en Chine

Par Bernard Rüeger*

Le libre-échange est bénéfique aux droits de l'homme en Chine Les Chambres fédérales débattront prochainement de la ratification de l'accord de libre-échange Suisse-Chine, signé le 6 juillet dernier à Pékin. Par Bernard Rüeger, président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI)

* Président

de la Chambre vaudoise
du commerce
et de l'industrie (CVCI)

Les Chambres fédérales débattront prochainement de la ratification de l'accord de libre-échange Suisse-Chine, signé le 6 juillet dernier à Pékin. Avec ce traité, notre pays sera le premier en Europe à ouvrir ses frontières au géant asiatique, qui pourrait devenir d'ici à 2025 la plus grande économie mondiale, détrônant les Etats-Unis. Un tel succès diplomatique devrait être salué largement: les droits de douane seront supprimés sur pratiquement tous les produits importés de Chine et, par étapes, sur 85% des marchandises livrées là-bas. Des secteurs aussi importants pour la Suisse que l'horlogerie, l'industrie des machines ou encore la pharma en profiteront rapidement.

Diverses études montrent en effet que le commerce s'accroît, au cours des quatre premières années suivant la signature d'un tel traité, près de deux fois plus vite qu'avec les partenaires commerciaux «ordinaires». L'an dernier, la Suisse a exporté des biens à hauteur de 7,8 milliards de francs vers la Chine. Cette somme n'était que de 1,4 milliard de francs en 2000. Entre 2005 et 2012, la croissance des exportations a atteint 14% en moyenne par an, tandis que les importations augmentaient de 18% annuellement. Même sans traité de libre-échange, la progression a donc été très rapide. Mais le potentiel sera encore meilleur avec cet instrument. Mieux, les entreprises suisses seront en pole position pour tirer leur épingle du jeu. Lorsque l'on pratique au quotidien la brutale concurrence qui domine au niveau mondial, cet avantage est loin d'être négligeable.

Certains milieux de gauche souhaitent pourtant enterrer ce traité, sous prétexte que l'Empire du Milieu ne respecte pas les droits de l'homme. Loin de moi l'idée de contester qu'il y a encore de nombreux progrès à faire (comme il y a d'ailleurs également des améliorations à apporter dans les pays occidentaux, dont certains ont en outre des tendances impérialistes affichées). Cela dit, je me rends quatre à cinq fois par an en Chine et peux vous assurer que le rythme auquel ce pays s'ouvre est phénoménal. Et quand je parle d'ouverture, je ne parle pas que de commerce. La liberté d'expression, l'ouverture d'esprit en général et les relations avec les Occidentaux, de manière générale, n'ont plus aucun rapport avec la situation qui prévalait il y a vingt ans.

L'attitude des milieux «tiers-mondistes» est rétrograde. On ne peut plus réfléchir comme il y a seulement dix ans, lorsque l'on parle d'un pays gigantesque en plein essor économique, social, culturel, mais aussi démocratique. La Chine apprend très vite. Il faut prendre conscience que les changements qui y interviendront au cours des dix prochaines années seront beaucoup plus importants que ceux vécus au cours des cinquante dernières années. Les vieilles rengaines sur les droits de l'homme, d'ailleurs bafoués longtemps - et trop souvent aujourd'hui encore - dans toutes les

républiques socialistes (Cuba, Corée du Nord, ex-URSS, etc.) ont besoin d'une sérieuse cure de rajeunissement. La musique a changé de tonalité et de rythme.

Plus généralement, les pourfendeurs du libre-échange avec la Chine devraient se demander s'il est encore crédible de se draper dans une attitude de donneur de leçons, alors que les Occidentaux eux-mêmes ne se gênent pas pour prendre leurs aises avec le droit international, en fonction de leurs intérêts. Les Français n'hésitent pas à intervenir dans leurs anciennes colonies d'Afrique. Sans parler des Etats-Unis au Proche et Moyen-Orient.

Le débat sur les droits de l'homme commence par le respect d'autrui, une valeur cardinale en Chine, où la sécurité des particuliers est, par ailleurs, bien plus élevée que dans nos villes suisses. Notre attitude face à ce géant doit prendre en compte le fait qu'on ne gère pas un pays de 1,3 milliard d'habitants comme un Etat de 8 millions d'habitants. Les transitions y sont plus difficiles. Et pourtant, la Chine les mène au pas de charge. La bonne conduite à adopter consiste à attirer l'attention des dirigeants de Pékin sur l'importance que l'on accorde aux droits de l'homme, comme la Confédération le fait d'ailleurs déjà systématiquement. Mais la poursuite de l'ouverture des échanges doit être perçue comme une chance. Pour les Chinois comme pour les Suisses. Puisqu'elle s'accompagne inévitablement, partout dans le monde, de progrès démocratiques, pourquoi faudrait-il remettre en cause un accord de libre-échange qui ne peut que favoriser cette évolution?

Derrière les thèses passéistes d'une certaine gauche se dissimulent sans doute aussi des relents protectionnistes. Mais là aussi, ceux qui croient qu'en se recroquevillant derrière nos frontières, nous éviterions des transferts de technologies, se trompent de combat. Il est inéluctable que le monde change. La Suisse a bâti sa réussite sur son ouverture. Poursuivons dans cette voie.

LE TEMPS © 2013 Le Temps SA